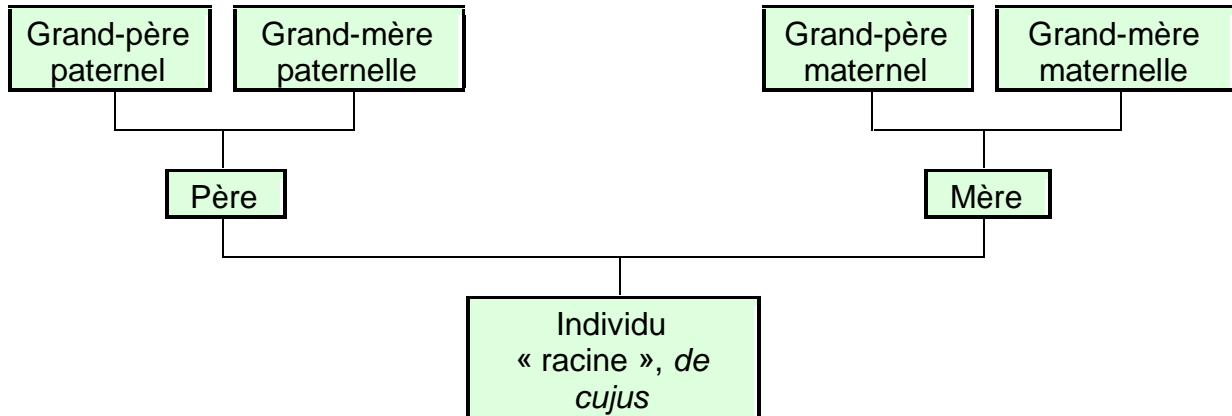


METHODOLOGIE

Généalogie ascendante

La généalogie ascendante part d'un individu et vise à rechercher ses ancêtres. L'individu de base est appelé le *de cujus*. C'est l'individu qui sera à la base d'un arbre généalogique, représentation typiquement utilisée pour schématiser les relations entre les personnes. En remontant l'ascendance, on a les parents de l'individu *de cujus*, puis ses grands-parents, etc.



Le nombre d'individus double à chaque génération donc ajouter une génération à une généalogie revient à ajouter autant d'individus que déjà rencontrés jusque-là.

Si on remonte jusqu'à l'époque des débuts des registres disponibles au Moyen Âge en faisant l'hypothèse d'une génération de trente ans en moyenne, nous trouvons :

Génération	Degré	Nombre d'individus de la génération	Nombre total d'individus (cumul)	Époque de vie	Commentaires
1	0	1 individu	1 individu	2010	Le de cujus ou souche de l'arbre ou individu racine
2	1	2 individus	3 individus	1980	Parents
3	2	4 individus	7 individus	1950	Grands-parents
4	3	8 individus	15 individus	1920	Arrière-grands-

					parents
5	4	16 individus	31 individus	1890	Arrière-arrière-grands-parents
6	5	32 individus	63 individus	1860	Arrière-arrière-arrière-grands-parents
7	6	64 individus	127 individus	1830	
8	7	128 individus	255 individus	1800	
9	8	256 individus	511 individus	1770	
10	9	512 individus	1 023 individus	1740	
11	10	1 024 individus	2 047 individus	1710	
12	11	2 048 individus	4 095 individus	1680	
13	12	4 096 individus	8 191 individus	1650	
14	13	8 192 individus	16 383 individus	1620	
15	14	16 384 individus	32 767 individus	1590	

On remarque que le nombre d'individus d'une génération N correspond à $2^{(N-1)}$ ou 2^N si on considère le degré.

Par exemple pour la 9^e génération d'ancêtres d'un individu, soit le 8^e degré, on obtient 256 individus de cette génération. Ce qui fait donc $(2^9) - 1$ individus en tout dans son arbre, soit 511.

Avec le grand nombre d'individus potentiels qui peuvent apparaître dans un arbre généalogique, il est important de bien numéroter et ranger les informations propres à chaque individu. Pour repérer les ancêtres de manière unique, plusieurs façons de numéroter existent comme la numérotation de Sosa-Stradonitz qui peut être utilisé

en généalogie ascendante. Il est conseillé d'utiliser ce numéro pour référencer tous les documents liés à un individu (copies des actes, photographies, etc.) ou du moins d'utiliser une méthode de classement rigoureuse.

Les nombres d'ascendants ci-dessus sont théoriques et il n'est pas forcément possible de retrouver tous les individus d'une génération, cela dépendant fortement des archives disponibles pour sa recherche. De plus ce doublement théorique du nombre d'individus à chaque génération fait qu'on arriverait à des millions d'individus en ligne directe en remontant de 1 000 ans dans le temps. Si on prend le cas de la France, on s'approcherait alors de la population totale de l'époque pour l'ascendance d'une seule personne née aujourd'hui. Il faut donc comprendre que des mariages s'opéraient entre personnes proches géographiquement, socialement, mais aussi parfois de même sang avec des degrés de consanguinité plus ou moins élevés, c'est un phénomène appelé endogamie. C'est pourquoi des personnes identiques peuvent se retrouver plusieurs fois dans un même arbre généalogique, on parle d'implexe⁹. Ainsi Charlemagne est cité cinq cents fois dans l'ascendance de Saint Louis⁹. Par convention dans la numérotation et pour éviter qu'ils soient désignés par plusieurs numéros, on attribue préférentiellement le numéro le plus petit aux personnes identiques. C'est aussi ce phénomène d'endogamie qui a poussé l'Église catholique à tenir des registres pour maîtriser la consanguinité de la population et empêcher le mariage entre cousins trop proches (degré canonique).

La généalogie ascendante peut être pratiquée uniquement pour rechercher l'ascendance mâle d'une personne, celle qui transmet le patronyme à ses enfants, on parle de **lignée agnatique**. Elle peut également être utilisée pour déterminer la **lignée cognatique** d'une personne, c'est-à-dire les individus qui ne portent pas le même nom, en particulier la parenté par les femmes. En référence à la numérotation de Sosa-Stradonitz, les généalogistes parlent parfois de « lignée SOSA » ou d'« individus SOSA » pour désigner les individus en ligne directe avec l'individu racine à différencier des individus « non SOSA » ne portant pas de numérotation que sont les collatéraux, frères et sœurs des ascendants directs par exemple, et les alliés (conjoints, non ascendants).